

est des hauts-fourneaux qui en ont été mis en activité après cette date, ou qui le seront d'ici au 27 mars 1899, leurs propriétaires peuvent réclamer cette prime pendant cinq années à partir du jour de cette mise en activité.

Cette loi a été révoquée par le chapitre 6 de la loi de 1897 autorisant le Gouverneur général d'accorder (1) une prime de \$3 par tonne sur l'acier manufacturé de substance dont pas moins 50 pour 100 de leur pesanteur consistant de fer en gueuse fait en Canada : (2) une prime de \$2 par tonne sur le fer puddlé en barres fait avec le fer en gueuse du Canada ou manufacturé en Canada : (3) une prime sur le fer en gueuse manufacturé provenant du minerai, de \$3 par tonne dans la proportion produite du minerai canadien et de \$2 d'après la proportion produite du minerai étranger.

Une loi de 1898 déclare que les dispositions de ce bill devront être en vigueur le 23 avril 1898. Une loi de 1899 décrète que ces primes devront être payées jusqu'au 30 juin 1907 à un taux allant en diminuant de 1902, 90 pour 100 des primes devant être payées en 1902-3 ; 75 pour 100 en 1903-04 ; 50 pour 100 en 1904-5 ; 35 pour 100 en 1905-6, et 20 pour 100 en 1906-7.

La législature d'Ontario à la session de 1894, a voté la somme de \$125,000 pour promouvoir l'industrie de l'extraction et de la métallurgie du fer. Le trésorier est autorisé à prélever sur ce fond \$1 par tonne de fer en gueuse tiré des minerais de fer extraits et fondus dans la province d'Ontario, la somme ainsi appliquée ne devant pas excéder dans l'année \$25,000. Sous cet acte une somme de \$109,741 a été reçue jusqu'au 31 octobre 1903.

La consommation annuelle du fer et de l'acier et de leurs produits en Canada est entre 800,000 à 820,000.

Les fourneaux en opération en Canada pour 1904 sont (1) The Nova-Scotia Steel Company, Haut-Fourneau à Ferrona, Nouvelle-Ecosse ; (2) The Hamilton Steel and Iron Company, Hamilton ; (3) The Canada Iron Furnace Company, Midland ; (4) The Dominion Iron and Steel Company Furnace à Sydney ; (5) The Canada Iron Furnace Company Radnor ; (6) Deseronto Iron Company, Deseronto ; (8) Drummondville Furnaces ; Londonderry Iron Mining Co. ; 9 and the Lake Superior Corporation les n^{os} 5, 6 et 7 sont des fourneaux à charbon de bois. La capacité annuelle de tous les fourneaux complétés et non terminés est de presque 1,000,000 grosses tonnes par année. The Lake Superior Co., a tout dernièrement construit au Sault Ste. Marie, Ont. ; une immense usine pour la manufacture de fer en gueuse et de l'acier et des lisses d'acier, la manufacture de ces lisses d'acier étant la première établie au Canada.

Le total des placements à Sydney, Hamilton, Deseronto, Midland, New-Glasgow, Radnor, Drummondville et Ferrona s'élève à \$24,500,000 qui s'élèvera à \$35,000,000 lorsque la nouvelle usine, maintenant en construction, sera terminée. Dans cinq ou six ans le placement total s'élèvera approximativement à \$50,000,000.

La production du fer en gueuse, dans la Puissance du Canada, tel qu'établi dans des circulaires publiées par les manufacturiers, s'est élevé, durant l'année civile de 1904 à 278,219 tonnes, comparée à 265,418 tonnes qu'elle était en 1903 ; 319,557 en 1902 ; 2,244,871 en 1901 ; 86,090 en 1900 ; 94,077 en 1898. De la production de l'an dernier 247,905 tonnes ont été produites avec le coke et 19,471 avec le charbon de bois. De la production totale 60,209 tonnes étaient des basic pig-iron ; 147,116 tonnes étaient Koundy pig iron, 19,271 étaient "charcoal pig-iron ; 17,856 étaient Bessemer pig-iron et 29,021 étaient Bessemer & Low Phosphorous pig-iron. On n'a produit ni spiegel ni ferro-manganèse. Le 31 décembre 1904 le fer en gueuse du Canada non vendu s'élevait à 37,630 tonnes, comparativement à 19,290 à la fin de 1903 et 2,038 tonnes au 31 décembre 1901.